

Saint Nazaire le Désert le 2 Octobre 2015

Madame Chauvin Roselyne
990, chemin du Collet 26340 Saint Nazaire le désert.
à
Madame la ministre de la santé .

Madame la Ministre de la santé,

Cette lettre se veut être un témoignage porté à votre connaissance.

J'habite dans la Drôme à ¼ d'heure de l'hôpital de « proximité » de DIE et dont l'existence de certains services est menacée au nom de la rentabilité.

Greffée rénale depuis quinze ans, sujette à des septicémies non prévisibles, je me suis rendue à plusieurs reprises aux urgences de Valence puisqu'il existait un service de néphrologie dont la prise en charge était bonne avant la suppression du poste du chef de service en Néphrologie et que ce service soit fusionné avec celui de la médecine. J'ai testé par deux fois depuis cette « restructuration » l'obligation de passer par les URGENCES, et j'ai eu le « plaisir » d'attendre 12H voire plus avec 40° fièvre avant que l'on m'administre le moindre médicament...La première fois je fus dirigée vers un service qui n'avait rien à voir avec mon problème et j'y passai une semaine épouvantable avec du personnel incapable de me faire la moindre prise de sang et sans que mon infection soit gérée au mieux, impliquant un risque sérieux pour mon greffon. Je m'en suis « échappée » dans un état lamentable avec des ecchymoses sur mes deux bras pour être transférée in fine, sur mon insistance et celle de mes proches, à mon centre de greffe. La seconde fois je fis l'expérience d'une erreur de diagnostic : des soit disant calculs de la vésicule biliaire étaient les responsables et je me retrouvai, malgré mes protestations, dans le service concerné en attente de l'opération pendant trois jours (à la diète)...avant qu'on ne mette le doigt sur la vraie nature de l'infection que pourtant je désignais en connaissance de cause depuis des années...

Écœurée par ce fonctionnement, j'ai décidé les fois suivantes d'aller aux urgences du **petit** hôpital de DIE. Par deux fois j'ai été prise en charge immédiatement. A chaque fois les médecins urgentistes puis celui du service médecine ont su m'écouter, se sont mis en relation avec mon néphrologue immédiatement. Le problème a été réglé en quelques jours et sans conséquences pour mon greffon.

Je veux vous dire mon indignation lorsque j'apprends qu'il est dans vos projets de menacer de fermeture outre la maternité, la chirurgie ... aujourd'hui les urgences.

L'accès à des soins de qualité doit être garanti sur tout le territoire français. Les citoyens ne doivent en aucun cas être contraints à des déplacements trop importants - ¼ d'heure semble être une limite maximale - et encore moins à une attente sans commune mesure avec la gravité de la situation dans des urgences saturées, mettant leur vie en danger.

L'éloignement, la concentration des services et des malades ne sont pas la clé de la qualité et j'en apporte ici une preuve parmi certainement tant d'autres. Le maintien des hôpitaux de proximité équipés des moyens d'investigation modernes, de personnels soignants correctement formés et compétents, qui permette l'écoute du patient est donc une impérieuse nécessité. J'ose espérer que ce témoignage, parmi d'autres, influera sur vos décisions. Leur fermeture programmée sous des prétextes divers qui sont le résultat du désengagement de l'état, va à l'encontre de la sécurité des patients.

Le système de santé ne peut être « rentabilisé », c'est un service public comme nous l'entendons en

France. Toutes les lois et réformes et décisions qui obéissent aux injonctions européennes pour se conformer avec les règles imposées par l'UE sont une atteinte à la souveraineté du peuple français.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Madame Chauvin